

Contrat Œufs JANVIER 2020 à MAI 2020

Entre
Nicolas RENARD, aviculteur à Saint Michel dans le Loiret (86 rue Jules César 45340 Saint Michel)
 Et
Les adhérents de l'AMAP La Ferme de L'Orge de VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

- Je produis une grande partie du blé et du maïs qui nourrissent mes poules. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix. Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents.
- Je m'engage pour une fraîcheur des œufs sur 4 semaines à partir du jour de ponte (3 à 5 jours avant la livraison)
- Mes poules rousses (ou poules fermières) passent leurs journées en plein air et leurs nuits en poulailler. Elles sont nourries au grain concassé (70% de blé et 30% de maïs) et ont un apport de sable calcaire pour durcir la coquille de leurs œufs qui sont d'une couleur beige rosé. Elles pondent sur 8 à 9 mois dans l'année mais nous aurons des œufs en continuité.
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.).
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite qui peut être organisée avec le coordinateur.
- Sauf indication contraire, les œufs seront livrés chaque 2ème jeudi de chaque mois (selon le calendrier ci-dessous) au Feu de Camp de 19 h à 20h (sauf indication contraire) :

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- **La commande d'œufs mensuelle est identique sur toute la durée du contrat sauf pendant le mois de congé.**
- Je paye à l'avance mes œufs pour la durée totale de mon contrat, par **un chèque ou deux chèques**.
- Je viens récupérer mes œufs lors de la livraison au Feu de camp. **en apportant mes propres boîtes**. En cas d'empêchement, je peux les faire récupérer par un tiers. Sinon je sais qu'il n'y aura pas de report sur le mois suivant ou de remboursement.

COMMANDES ET PAIEMENT

Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 1 ou 2 chèque(s) à l'ordre des Œufs de Saint Michel.**

Prix de la douzaine d'œufs : 4,10 €

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation

NOM / PRENOM :

Adresse :

Courriel : **Tel :**

Dates de livraison	Nombre de douzaines	Dates de livraison	Nombre de douzaines	
09/01/2020		09/04/2020		Chèque unique : Total (1+2) * 4,10 €
13/02/2020		14/05/2020		Chèque 1 : Total 1 x 4,10 €
12/03/2020				Chèque 2 : Total 2 x 4,10 €
TOTAL 1		TOTAL 2		

Fait à le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur